

TimeSaver SR Fini à teneur ultra élevée en solides

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé Réactivité 0 1 0	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>1</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	1	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	1								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	0								
Danger spécifique									
Vêtement de protection	Aucun requis								
Apparence	Blanc. Liquide. Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.								

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit		TimeSaver SR Fini à teneur ultra élevée en solides	Code	3137723 & 3137731		
Utilisation du produit		Industriel/Institutionnel: Nettoyage de plancher.	PMS#	3164238		
FTSS#		F-00006001	Date de validation	12/16/2003		
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com		Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131		Date d'impression	12/16/2003	
				Remplace	Aucune validation antérieure	
				<u>En cas d'urgence</u>		(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Eau	7732-18-5	30-60	Non disponible.	Non disponible.
Phosphate de Tributoxyéthyle	78-51-3	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Rat]. 3000 mg/kg [Cochon d'Inde]. 500 mg/kg [Souris].
Carbonate de zinc ammonium sel ammoniac de polymères de styrène/acrylique modifiés	40861-29-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	34590-94-8	1-5	OSHA PEL (États-Unis). Peau TWA: 600 mg/m ³ 8 heure(s). ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Peau Remarques: STEL: 909 mg/m ³ 15 minute(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). TWA: 606 mg/m ³ 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s) AIHA WEEL (États-Unis, 2003). Remarques: TWA: 25 ppm 8 heure(s).	ORALE (DL50): Aiguë: 7500 mg/kg [Chien]. 5350 mg/kg [Rat]. 7500 mg/kg [Chien]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9500 mg/kg [Lapin]. ORALE (DL50): Aiguë: 3620 mg/kg [Lapin]. 6600 mg/kg [Souris]. 3620 mg/kg [Lapin]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 6000 mg/kg [Rat]. 6000
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5		

Homopolymère éthylrique	68441-17-8	1-5	Non disponible.	mg/kg [Souris]. 8500 mg/kg [Lapin]. Non disponible.
-------------------------	------------	-----	-----------------	--

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Peut irriter modérément la peau.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Inconnu.

Points d'éclair Coupe fermée: >93.333°C (200°F).

Produits de la combustion Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter le contact avec la peau et les yeux.
POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local

Protection personnelle

Yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Pieds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Corps Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence Liquide.

Odeur Ammoniacal. (Faible.)

Couleur Blanc. (Pâle.)

pH 8.2 [Basique.]

Gravité Spécifique 1.08

Solubilité dans l'eau Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité Le produit est stable.

Conditions d'instabilité Inconnu.

Incompatibilité avec différentes matières Non disponible.

Produits de décomposition dangereux Inconnu.

Polymérisation Dangereuse Non disponible.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).

Effets d'une exposition chronique Inconnu.

Autres effets toxiques Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition
Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

DOT Special Considerations -

TDG Classification

TimeSaver SR Fini à teneur ultra élevée en solides

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	Non applicable.
TDG Special Considerations	-

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: éther de méthyl dipropylène glycol, Diethylene glycol ethyl ether
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: éther de méthyl dipropylène glycol, Diethylene glycol ethyl ether
SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Carbonate de zinc ammonium, Diethylene glycol ethyl ether
CWA (Clean Water Act) 307: Carbonate de zinc ammonium
CERCLA : Substances dangereuses.: Carbonate de zinc ammonium, Diethylene glycol ethyl ether

état New Jersey - Liste des déversements: Tributoxyethyl phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Diethylene glycol ethyl ether
New Jersey: Tributoxyethyl phosphate, Carbonate de zinc ammonium, éther de méthyl dipropylène glycol, Diethylene glycol ethyl ether
Massachussets - Liste des déversements: Carbonate de zinc ammonium, Diethylene glycol ethyl ether
Massachussets RTK: Tributoxyethyl phosphate, Carbonate de zinc ammonium, éther de méthyl dipropylène glycol, Diethylene glycol ethyl ether
Pennsylvanie RTK: Tributoxyethyl phosphate, Carbonate de zinc ammonium, éther de méthyl dipropylène glycol, Diethylene glycol ethyl ether

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: Carbonate de zinc ammonium.

SIMDUT Classification Matière non réglementée par le SIMDUT.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres
considérations
spéciales

Non disponible.

Version

1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.